Ecrit par Echo du Mardi le 10 février 2022

ARKADIS SAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 10 février 2022 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 29/01/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

ARKADIS

Siège social : 22 Rue de Bonn 84270 VEDÈNE **Capital** : 400000 € **Forme** : SAS
Objet social : l'activité de Holding ayant pour but de détenir des participations dans d'autres sociétés et de fournir un support administratif et financier à ses filiales
Président : M GHODBANE Abdelaziz demeurant 22 Rue de Bonn 84270 VEDÈNE élu pour une durée illimitée **Directeur Général** : M GHODBANE Kamel demeurant 301 Chemin du Bois 30390 DOMAZAN élu pour une durée illimitée.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent.
Clauses d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés et y compris en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, de cession à un conjoint, un ascendant ou à un descendant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés disposant du droit de vote.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de **AVIGNON**

3952980
Publié le 10/02/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 février 2022